

*Johannesburg* : Alors que l'Afrique du Sud célèbre ses 20 années de démocratie cette année, le pays tiendra aussi ses élections nationales, les premières depuis 1994 et sans Madiba. Si l'on tient compte des deux premiers mois de l'année, nous serons certainement les témoins d'une des élections les plus intéressantes, si ce n'est les plus divertissantes jusqu'ici.

Avec une baisse probable dans le vote au Congrès National Africain, nous verrons un déclin dans la haute représentation féminine au sein du gouvernement, gênant le progrès important réalisé durant ces deux dernières décennies.

Le fiasco engendré par l'inscription de Mamphela Ramphele du parti Agang à celui du parti d'opposition officielle, l'Alliance Démocratique (AD), a gaspillé toute hausse potentielle dans la représentation féminine qu'Agang ou l'alliance DA-Agang aurait pu avoir apporté lors de ces élections.

Bien que le projet de loi sur l'autonomisation des femmes et l'égalité du genre (WEGE) ne change rien dans le cadre des élections à venir, le déclin probable dans la représentation féminine pourrait obliger les opposants systématiques à ravalier leurs discours.

Conformément au Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement signé et ratifié par l'Afrique du Sud, le WEGE vise à assurer 50% de représentation féminine dans toutes les structures décisionnelles du gouvernement et des compagnies privées.

La semaine dernière, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cap a snobé ce projet de loi. Sa présidente, Janine Myburgh, a déclaré « qu'il est temps que le Parlement arrête de perdre son temps avec des législations irréalistes telles que le projet de loi sur l'autonomisation des femmes et l'égalité du genre et s'attaque aux problèmes réels du pays ». Encore plus problématiquement, elle a impliqué qu'il était « naturel » que certaines carrières attirent davantage les hommes que les femmes.

Après 20 ans de démocratie, seulement 23% de femmes occupent les postes de décision économiques et constituent 4% des directeurs généraux de compagnies privées. Les femmes représentent 59% des personnes séropositives. Plus de trois quarts des femmes (77%) dans la

province du Limpopo, 51% dans la province de Gauteng, 39% dans la province du Cap Ouest et 37% dans la province du Kwazulu Natal ont vécu une forme de violence durant toute leur vie. Ce sont là quelques raisons expliquant pourquoi les inégalités du genre constituent un problème véritable dans ce pays.

Il y a des arguments valables contre ce projet de loi. De plus, il y a plusieurs lacunes qui ne s'attaquent pas à la source de l'inégalité du genre. De plus, cela semble absurde et même contraire d'avoir au même moment à voter pour un projet de loi sur les Cours traditionnelles qui menacent sérieusement l'autonomisation des femmes. L'argument principal contre le WEGE est qu'il n'apporte rien de nouveau et qu'une meilleure application de la législation existante est plutôt la clé à l'inégalité du genre.

Il est indéniable qu'une application appropriée de plusieurs lois qui ont un impact sur l'égalité du genre telles que la Constitution qui englobe tout, la loi d'équité, la loi contre la violence domestique, la loi contre les abus sexuels, est indéniablement la réponse. Cependant, ce projet de loi vise à faire respecter l'application et offre en fait quelque chose de nouveau : les quotas légiférés pour les femmes.

Ces quotas sont loin d'être « une perte de temps ». Les preuves tout autour du globe démontrent que des mesures particulières doivent être prises pour assurer une plus grande représentation des femmes en politique.

A travers l'application volontaire, constitutionnelle et législative des quotas à travers les pays de l'Afrique australe, le Baromètre régional de la SADC montre qu'aussi bien au niveau local (37%) et qu'au niveau parlementaire (38%), les pays avec des quotas obtiennent une plus grande représentation féminine que ceux qui n'en ont pas (16% pour le Parlement et 9% à travers les élections locales).

L'Afrique du Sud n'a pas de quotas légiférés. Le parti politique au pouvoir, l'ANC, a adopté un quota volontaire de femmes de 30% en 2002. En 2007, l'ANC l'a augmenté à 50% tant au niveau national que local. L'ANC a aussi adopté un quota 50/50 pour les élections nationales en 2009. C'est actuellement le seul parti à avoir un quota volontaire pour les femmes.

Depuis 1994, la représentation des femmes a augmenté de façon constante en Afrique du Sud, principalement en raison du quota de l'ANC. La représentation des femmes au Parlement a augmenté de 28% après les élections nationales de 1994 à 44% aux élections nationales de 2009. La hausse s'est aussi répercutée au niveau des élections locales, même si en 2011, la

représentation des femmes aux élections locales est passée de 40% à 38% en raison d'un déclin dans la majorité de l'ANC.

L'ANC perdra certainement des voix durant les élections à venir en raison du mécontentement étendu de son leadership. Un mécontentement attribuable au travail pas réalisé et à la force excessive et brutale de la police, l'étendue de la corruption, le péage, la maison privée du président Zuma à Nkandla au coût de 290 millions de rands payée avec l'argent des contribuables. Ce sont pour des raisons similaires qu'en décembre, le National Union of Metal Workers a menacé de se séparer du Congress of South African Trade Unions et de l'alliance tripartite en disant qu'il ne soutiendrait pas l'ANC durant les prochaines élections.

L'ancien président de la ligue des jeunes de l'ANC, Julius Malema, qui a nouvellement formé les Economic Freedom Fighters, a aussi gagné du terrain auprès des jeunes et des travailleurs. En dépit du pauvre bilan et de l'opportunisme flagrant de Malema, son parti devrait recueillir des voix qui auraient dû aller à l'ANC.

Ces développements et la probable redistribution des voix sont des transferts positifs au sein de notre paysage politique. Cela démontre aussi le désir fondamental des gens pour un changement dans le pays. Parce que les partis politiques n'ont pas sérieusement introduit l'égalité du genre dans leurs structures et ont snobé les quotas comme ils l'ont fait pour le WEGE, cela aura un coût. Et comme d'habitude, ce sont les femmes qui en feront les frais. La dépendance à outrance de la majorité de l'ANC pour consolider la représentation des femmes démontrera combien il en coûtera aux prochaines élections.

En considérant l'histoire de l'Afrique du Sud, en 20 ans, ce pays a été loin. Mais avec les inégalités et les injustices sociales qui persistent, nous devons admettre que cela n'a pas été 20 ans de démocratie mais ostensiblement 20 ans vers la démocratie. En réalité, en matière de démocratie, cela a été deux décennies de pas en avant, de reculs et de stagnation. Bien que le nombre ne garantisse pas la réalisation de l'égalité du genre et n'assure pas le changement, la masse critique demeure une condition sine qua non pour la transformation.